

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 122 (2008)

Heft: 1

Artikel: Armoiries du XVIIe siècle découvertes à Morges : familles Varacat, Boisot e d'Aubonne

Autor: Favez, Pierre-Yves

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746913>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Armoiries du XVII^e siècle découvertes à Morges: familles Varacat, Boisot et d'Aubonne

PIERRE-YVES FAVEZ

Un groupe de quatre armoiries (dont deux identiques) a été découvert récemment à Morges, rue Louis de Savoie 61. La question posée est de les identifier à partir d'une photographie communiquée par M^{me} Brigitte Pradervand, historienne de l'art chargée de leur étude et, le cas échéant, de les dater – les éléments stylistiques du plafond suggérant une date légèrement antérieure à 1650.

Description générale

Les armoiries à identifier se trouvent apposées sur une paroi au fond d'une niche côtlé au premier étage. Placées sur un fond d'ocre rouge parsemé de rinceaux noirs, elles sont disposées en deux rangées superposées de deux armoiries; chaque écu est sommé d'un heaume entouré de lambrequins, le tout dans un champ circonscrit par un anneau de feuillages entrelacés portant une fleur aux quatre points cardinaux. Des figures de vertus (une foi et une justice) sont représentées sur les parois latérales (fig. 1). On peut noter que la pose du plafond paraît plus tardive, car celui-ci mord sur la partie supérieure des anneaux de feuillages des armoiries supérieures, alors que l'on s'attendrait à trouver à cet endroit un espace comparable à celui qui sépare la rangée inférieure du sol; il frôle en outre le sommet des figures latérales.

Ajoutons que la partie gauche de la paroi a été dégradée et l'écu supérieur endommagé, restant toutefois identifiable. Des couleurs semblent en outre avoir passé.

Les propriétaires de la maison au XVII^e siècle

Selon Paul Bissegger, le propriétaire de cette maison en 1606 est le notaire Aaron Varacat¹. Comme le propriétaire suivant, l'assesseur consistorial Jean-François Panchaud, n'est attesté qu'en 1686, il nous a paru indispensable

de reconstituer la famille Varacat au XVII^e siècle².

Le notaire Aaron Varacat, bourgeois de Morges, a exercé les fonctions de receveur du bailliage de Morges au moins de 1595 à 1608. Il disposait de domiciles à Morges et à Saint-Prex. Il avait épousé en 1595 Péronne, fille de feu noble Claude de Dortans, seigneur de Bercher, dont il eut au moins six enfants.

L'un d'eux était François, baptisé à Saint-Prex le 7 octobre 1599. Justicier de la Cour baillivale de Morges, il occupa également le poste de banderet de Morges de 1644 à son décès en 1648, étant remplacé en 1649 par Jean Pappan (nommé le 4 janvier, selon renseignement fourni par M. Paul Bissegger) – à noter que son beau-père Samuel d'Aubonne avait aussi été banderet entre 1592 et 1600. En 1646, il fonctionnait en outre comme lieutenant de M. d'Aubonne, châtelain de Morges, qui était son (ancien) beau-frère David.

On lui connaît quatre mariages. Nous n'avons repéré aucune mention de sa première femme, qu'il a épousée en 1630 ou peu avant; il en eut au moins une fille, née en 1631. Il se remaria – probablement vers 1635 – avec Marie d'Aubonne (1600-avant 1644), fille de noble Samuel d'Aubonne, châtelain de Morges, veuve de noble Pierre de Gingins (vers 1585–1633), seigneur de Cuarnens. En troisième noces, il épousa le 30 juin 1644 Louise de Ville, veuve de noble Jérôme Marquis, curial de Morges, sans doute décédée peu après le 13 janvier 1647. Il se remaria finalement le 20 juillet 1648 avec Catherine Mestrezat.

Nous avons repéré sept de ses enfants, dont trois sont dépourvus d'actes de baptême (ils ne se trouvent ni à Morges, ni à Saint-Prex – les registres paroissiaux sont parfois lacunaires). L'un d'eux, Aaron, né en 1636, s'est marié en 1659 avec Elisabeth, fille de feu noble Etienne

¹ Paul BISSEGER, *La ville de Morges*, Bâle, 1998, p. 320 (*Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, 5).

² Archives cantonales vaudoises [ACV], dossier généalogique Varacat de Morges, d'où nous tirons les renseignements qui suivent.



Fig. 1. Morges, Rue Louis de Savoie 61 : «niche» aux armoiries peintes Varacat, Boisot et d'Aubonne, entre deux Vertus (la Foi et la Justice), v. 1635/1644.

d'Allinges, et a eu un fils, Jean-François, né à Morges en 1662. Il devait être du second lit, tout comme son frère aîné Pierre, que l'on retrouve qualifié d'écuyer à Lausanne en 1701 quand il parraine un fils Gaudard avec Louise d'Aubonne, veuve de M. de Gingins, seigneur de Pomaples, et Catherine d'Aubonne. Pierre Varacat, écuyer demeurant à Lausanne, mourut en 1708, léguant à sa sœur Dorothee (la dernière du nom) un logement dans sa maison de Saint-Prex.

On peut déduire de ce qui précède que la maison de la rue Louis de Savoie, propriété d'Aaron Varacat, a passé par héritage à son fils François, puis à son petit-fils Aaron, qui devait y résider encore en 1662. Nous ignorons pour l'instant ce qu'il advint de lui et de son fils; tout au plus savons-nous que son frère Pierre possédait la demeure de Saint-Prex en 1706.

A l'époque qui nous intéresse, soit peu avant 1650, la maison de Morges appartenait donc à François Varacat. Les vertus placées sur les parois latérales de la niche correspondent parfaitement avec ses fonctions de justicier de la Cour baillivale.

Les armoiries

Par commodité, nous numérotions les armoiries supérieures 1 et 2 et les inférieures 3 et 4, les écus 1 et 3 étant identiques.

Les anneaux de feuillages ne semblent pas avoir une couleur particulière, sinon peut-être

du blanc; tout au plus, les fleurs placées à leurs quatre points cardinaux paraissent-elles avoir la même couleur que le fond, soit rouge. Quant aux champs circonscrits par ces anneaux, à en juger d'après les écus 2 et 4, ils doivent avoir été peints en jaune.

Les écus proprement dits présentent des maladresses de dessin (cf. les besants de l'écu 2, les tours du bas décalées dans l'écu 3, la base inférieure à droite de la pointe des écus, etc.). A première vue, seul l'écu 2 suit la règle de base de l'héraldique, qui veut que l'on ne mette pas métal sur métal ni couleur sur couleur. Les trois autres écus présentent un champ d'argent, à moins qu'il n'ait été d'azur, comme quelques éléments peuvent le laisser croire (partie supérieure droite [à senestre] de l'écu 1, bordures gauche et droite de l'écu 3): dans ce cas, les champs des écus 1, 3 et 4 auraient été d'azur, ce qui serait conforme à l'usage héraldique. Ce même usage veut que les émaux de base de l'écu soient repris sur les lambrequins – ce qui se passe effectivement sur l'écu 2, qui est correct. Dans les trois autres cas, si l'azur a été repris dans les lambrequins, il aurait passé comme celui du champ.

Ajoutons que les heaumes de chaque rangée se font face: selon l'usage héraldique, il s'agit de couples, le mari se trouvant à la droite de son épouse, donc à gauche pour le spectateur. Deux alliances sont donc présentes ici, soit sur deux générations, soit avec un remariage.

Comme l'on se trouve dans une maison privée, il ne peut s'agir ici que des armoiries du ou des propriétaires, soit celles de la famille Varacat, du receveur Aaron et/ou de son fils François le justicier et banderet.

Les armoiries aux trois tours (1 et 3)

L'émail du champ est incertain ; il devrait être de couleur puisque les tours sont de métal. Si l'on retient la couleur, ce devrait être l'azur, comme pourrait le faire penser le coin supérieur conservé de l'écu 1 – mais un azur qui aurait alors bien pâli et qui ne semble guère se retrouver sur les lambrequins comme cela aurait dû être le cas. L'autre émail des lambrequins, celui des tours, pourrait être l'or (cf. l'écu 4), qui aurait aussi passé. A noter que les moellons semblent être marqués du même émail que le fond de la paroi. Dans ce cas, on peut blasonner comme suit : *d'azur à trois tours mal ordonnées d'or maçonnées de gueules et ouvertes de sable*.

Mais cette hypothèse peut être erronée ; on se trouverait alors avec un champ et des tours d'argent, ce qui donnerait des armes à enquerre, à l'encontre du bon sens héraldique. Il faudrait alors blasonner : *d'argent à trois tours mal ordonnées du même maçonnées de gueules et ouvertes de sable*.

De telles armoiries, quasiment sans émaux, sont du type de celles que l'on ne connaît que par les sceaux ... où l'on ne pouvait alors distinguer les émaux (cf. ci-après les armoiries attestées de Samuel d'Aubonne). Quoi qu'il en soit, il ne peut s'agir ici que des armoiries de la famille **Varacat** de Morges, totalement inconnues jusqu'à maintenant à notre connaissance.

Les armoiries à la fasce accompagnée de trois besants (2)

Ces armoiries, dont les émaux de l'écu sont normalement repris dans les lambrequins, se blasonnent : *de gueules à la fasce d'or accompagnée de trois besants du même, deux en chef et un en pointe*.

Nous n'avons trouvé qu'une seule mention des ces armes, relevée par l'héraldiste Abram-Philibert Clavel d'Ussières (1664–1736), coseigneur de Ropraz et de Brenles, dit aussi le cadet de Ropraz, dans un cahier intitulé *Pour s'accoutumer à connoître les familles par leurs armoiries et les armoiries par les familles. Particulièrement les familles de Suisse Romande et allemande*³. C'est dans la section Besans que l'on trouve la famille **Boisot** avec le blasonnement

de gueules à la fasce d'or accompagnée de trois besans d'or, 2 en chef et un en pointe.

Pour Clavel d'Ussières, il s'agit donc clairement de l'écu des Boisot. Mais Galbreath donne des armes très différentes pour la famille Boisot, originaire de Besançon, reçue bourgeoise de Lausanne en 1611 : *coupé de gueules et d'azur, à la fasce d'argent brochant, accompagnée en chef de deux losanges d'argent et en pointe d'une fleur de lis d'or* – armes de Salomon Boisot lors de sa réception dans l'Abbaye des Nobles Fusiliers de Lausanne en 1654⁴. Toutefois le pasteur Louis Boisot se fit faire en 1747 un ex-libris portant *d'or à trois tourteaux de sable*, qui se rapprochent déjà davantage de celles que nous avons ici.

Le beau-père d'Aaron Varacat, Claude de Dortans, portait des armes assez proches, selon Galbreath : *de gueules à la fasce d'argent accompagnée de trois anneaux du même*⁵. Seulement, ici, les anneaux sont pleins et de l'autre métal. On ne peut donc les confondre.

Il doit par conséquent s'agir des armoiries de la première belle-fille d'Aaron et non de celles de son épouse. Nous ne connaissons pas en effet le nom de la première femme de François Varacat, qu'il a dû épouser en 1630 ou peu avant et dont nous n'avons pu trouver trace du mariage en raison des lacunes des registres paroissiaux. En premières noces, François Varacat a donc épousé une demoiselle Boisot. C'est au fond ce que nous apporte la première rangée d'armoiries.

Les armoiries aux trois bâtons posés en N (4)

Dans ces armoiries, on se trouve face au même dilemme que pour les armoiries Varacat : quel est l'émail du champ, qui ne se remarque pas sur les lambrequins : argent ou azur ? Dans le premier cas, on aurait des armes à enquerre, comme pour les Varacat : *d'argent à trois bâtons posés en N d'or*.

La bonne logique préférerait que l'on ait d'azur à trois bâtons posés en N d'or, ce que laisserait supposer la teinte entre la bordure de l'écu et les jambes du N.

Quoi qu'il en soit, il s'agit des armoiries de la famille d'Aubonne, celles de la seconde épouse de François Varacat. Galbreath signale que les sceaux de Jean, châtelain de Morges, du 2 septembre 1584, et de Samuel, lieutenant baillival de Morges, 1606, soit le beau-père de François Varacat, montrent *une marque formée de*

³ ACV, PP 464.

⁴ Donald Lindsay GALBREATH, *Armorial vaudois*, t. I, 1934, pp. 60–61 et pl. VII.

⁵ *Ibidem*, t. I, p. 203 et pl. XXII.

*trois bâtons posés en N*⁶. Le généalogiste Samuel Olivier, vers 1730, donne d'argent à trois bâtons posés en N d'azur⁷, alors que l'Armorial Huber de 1750 inverse les émaux, suivi en cela par Galbreath. *D'azur à trois bâtons posés en N d'argent* sont du reste les armoiries indiquées dans l'Armorial établi en 1654 par l'héraldiste Jean Pache de Morges... Nous avons donc ici affaire à une variante, puisque le N est d'or, mais c'est bien la marque de la famille d'Aubonne.

La datation des armoiries

Les armoiries représentées illustrent donc deux alliances Varacat, soit les deux premiers mariages de François. Elles ont dû être apposées au moment du deuxième. Comme Marie d'Aubonne est devenue veuve de Pierre de Gingins en 1633 et qu'elle est décédée avant 1644, date du troisième mariage de son second mari, elles ont donc dû être peintes entre 1633 et 1644 – peut-être vers 1635, date probable de son union avec François Varacat.

Ajoutons que le plafond de la niche doit leur être postérieur, puisqu'il mord sur les anneaux de feuillages de la rangée supérieure et qu'il frôle le haut des figures latérales.

Conclusion

Quoique malhabilement dessinées, ces armoiries constituent un apport intéressant, remontant à 1635 environ, puisqu'elles mettent au jour des armoiries inconnues, celles de la famille Varacat, et qu'elles représentent des armoiries de la famille Boisot attestées uniquement par une mention de Clavel d'Ussières. Encadrées par les figures de vertus, elles illustrent le rôle joué par François Varacat comme justicier de la Cour baillivale de Morges avant le sommet atteint par l'obtention du poste de banderet en 1644.

Adresse de l'auteur: Pierre-Yves Favez, archiviste
Archives cantonales vaudoises
Chemin de la Mouline 32
CH-1022 Chavannes-près-Renens

Zusammenfassung

Neu entdeckte Familienwappen in Morges: Varacat, Boisot und von Aubonne

Kürzlich entdeckte man in einem Hause in Morges (Rue Louis de Savoie 61), fast versteckt zwischen Ornamentmalereien (bemale Holzdecke) und zwei Figuren (Glauben und Justiz), vier Wappen in einer Nischenecke. Auf Grund der Besitzverhältnisse konnten diese identifiziert werden: Sie stammen aus der Mitte des 17. Jahrhunderts. Man kann das bisher unbekannte Wappen den Varacat zuweisen, auch den Boisot eine Variante des bekannten Stammwappens, das Wappen der von Aubonne ist bereits bekannt. Aufgrund der Identifikation der Wappen ist es ebenfalls möglich, den Wappenschmuck auf den Zeitraum 1635 bis 1644 einzuengen.

⁶ *Ibidem*, t. I, pp. 21–22 et pl. III.

⁷ ACV, P SVG, G 2/2, p. 21.